



## La vente d'une petite tpe est-elle sujet à plus value depuis 2005

Par **pat223**, le **04/01/2010** à **18:57**

Bonjour,

Je suis un chef d'entreprise créateur de ma société..

J'ai 77 % des actions d'une société SAS de 50 000 EUROS depuis 20 ans

J'ai un acheteur de l'entreprise ( totalité des parts et non du fond seulement ) pour un montant de 300 000 euros

Cette société fait 800 000 euro de CA et emploie 5 personnes.

J'ai besoin de savoir si je devrais payer des plus value ou non ?

J'ai deux avis de d'expert comptable qui divergent.

L'un me dit ; oui ou pour ne pas en payer il faut attendre 2014.

L'autre me dit , Aucune plus value dans mon cas , application de l'article CGI 238 quinquies

Qu'en pensez vous ?

Merci.